

Le crédit ainsi modifié est adopté.

Service législatif, Chambre des communes:

750. Pour pourvoir, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, au paiement, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la session actuelle, commencée le 14 mars 1946, et terminée le 17 avril 1946, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement à Pâques, le 17 avril 1946, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession, commencée à ladite date, ou, advenant le cas où un tel membre n'est pas retourné à son lieu de résidence pendant ladite intersession, une somme égale à la somme de ses frais de déplacement s'il était retourné à son lieu de résidence durant ladite intersession, \$12,000.

Le très hon. M. ST-LAURENT: Il faudrait appliquer le même amendement à ce crédit. Je propose donc:

Que le texte du poste numéro 750 dans les crédits soit modifié en substituant les mots "ou en une autre seule occasion durant la présente session" à tout ce qui vient après les mots "à ladite date."

(L'amendement est adopté.)

(Le crédit modifié est adopté.)

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

934. Bureau du Commissaire spécial pour les projets de défense dans le Nord-Ouest du Canada—Crédit supplémentaire, \$1,673.

M. GRAYDON: Ce commissaire a-t-il quelque chose à voir avec la situation dans l'Arctique?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Durant la guerre, des troupes américaines postées chez nous opéraient dans le Nord-Ouest. On a trouvé nécessaire de leur demander d'observer les règlements canadiens. Pour économiser du temps, on a nommé un commissaire spécial afin que les demandes pussent lui être adressées au lieu d'être communiquées à Ottawa. C'est encore lui qui régit les opérations conjointes de cette partie du pays.

(Le crédit est adopté.)

POSTES

803. Administration du ministère—Crédit supplémentaire, \$15,000.

M. GRAYDON: A-t-on l'intention de mettre en vente ou de retirer de la circulation les timbres dont j'ai parlé? J'aurais aimé les examiner de plus près avant de les signaler à l'attention du ministre. Non seulement le verso de la charrie est-il à gauche, mais l'homme qui guide le cheval marche dans le sillon au lieu de se tenir sur le gazon.

L'hon. M. McCANN: L'honorable député est grand voyageur, mais l'article suivant, paru le 24 août dans le *Journal* d'Ottawa, l'intéressera peut-être:

[Le très hon. M. St-Laurent.]

La plupart des députés à la Chambre des communes n'ont jamais vu de charrue munie d'un verso à gauche, mais dans un comté des Etats-Unis on trouve une charrue seulement sur mille munie d'un verso à droite.

A la suite du récent débat à la Chambre au cours duquel on a critiqué l'effigie du nouveau timbre canadien de 8c. parce qu'il représente une charrue dont le verso est à gauche, la division philatélique du ministère des Postes a reçu une coupure du Missouri.

La lettre, portant l'adresse d'O'Fallon, comté de St-Charles, Missouri, déclare "qu'une charrue seulement sur mille est munie d'un verso à droite".

M. GRAYDON: Nous voilà donc du Missouri.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Service de l'administration:

693. Administration—Crédit supplémentaire, \$5,640.

M. BLACKMORE: Je prie le comité de m'accorder dix minutes, limite que je promets de ne pas outrepasser. Je désire traiter de la question du sucre au pays. Le 9 juillet, j'ai prononcé un discours là-dessus, et j'aimerais bien répéter ce que j'ai dit à ce moment-là. Je signale au comité et au pays que nos approvisionnements de sucre ne sont pas parfaitement assurés. J'exhorte la population à ne pas se bercer par d'illusions trompeuses à ce sujet. Des événements récents ont, à tort, rassuré les gens, mais je mets les Canadiens en garde.

Le 6 août, le ministre suppléant des Finances a déclaré à la Chambre que les approvisionnements s'étaient améliorés et qu'on pouvait accorder aux gens de plus fortes quantités de sucre. Il a dit, comme en fait foi le compte rendu du 6 août:

Bien que la production mondiale reste encore insuffisante pour répondre aux besoins, nous semblons avoir passé le plus fort de la crise et nous avons lieu de nous attendre à une amélioration graduelle. Les progrès réalisés jusqu'ici ont permis à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre de relever la ration domestique...

Il convient d'examiner la déclaration à la lumière des données publiées deux jours plus tard par le Bureau de la statistique indiquant les quantités de sucre disponibles le 13 juillet; les voici:

	Sucre brut liv.	Sucre raffiné liv.	Total liv.
1945.....	144,806,728	94,667,906	239,474,634
1946.....	115,047,793	119,467,906	234,515,699

Au 13 juillet 1946, nous avons 4,958,935 livres de sucre de moins qu'en 1945. Il est difficile de concilier ces chiffres avec les observations du ministre. Quelle est la situation du ravitaillement mondial? Elle est fort inquiétante. Comme preuve, je cite un extrait